



0910054401

DATE DEPOT : 2009-11-26

NUMERO DE DEPOT : 100544

N° GESTION : 1990B16707

N° SIREN : 380034892

DENOMINATION : FINORDEV

ADRESSE : 5 R DE LOGELBACH 75017 PARIS

DATE D'ACTE : 2009/10/30

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

90 B 16707

FINORDEV

Société par actions simplifiée au capital de 1.350.000 euros

Siège social : 5, rue de Logelbach - 75017 PARIS

380 034 892 RCS PARIS

Groffe du Tribunal de
Commerce de Paris

26 NOV. 2009

N° DE DÉPOT

100544

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 OCTOBRE 2009

PG-30/10/09 (C2)

L'an deux mille neuf

et le trente Octobre à seize heures,

Les associés de la Société « FINORDEV » se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation verbale du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

- Monsieur Patrick BELLAÏCHE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 45.000 actions sur les 45.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité simple, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Patrick BELLAÏCHE et nomination de son remplaçant
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Patrick BELLAICHE de ses fonctions de Président de la société et décide de nommer à compter de ce jour en qualité de Président :

La Société I P B

Société par actions Simplifiée au capital de 44.000,00 Euros
Siège social – 95, rue Jouffroy d'Abbans – 75017 PARIS
Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 424 797 058
Ayant pour représentant permanent, Monsieur Patrick BELLAICHE son Président

Et ce pour une durée indéterminée.

Monsieur Patrick BELLAICHE, es-qualités, présent, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare ne se trouver dans aucun des cas d'interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de résilier, en accord avec la société IPB et à compter de ce jour la convention de gouvernance d'entreprise conclue entre FINORDEV et IPB

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée fixe la rémunération mensuelle du Président , la société IPB à 4 000 euros à compter de ce jour ; Cette rémunération sera facturée par IPB au moyen d'une facture trimestrielle.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

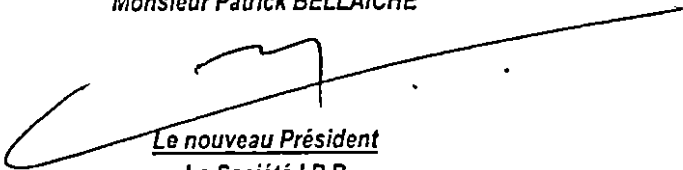
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à seize heures quarante cinq.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président démissionnaire
Monsieur Patrick BELLAICHE


Le nouveau Président
La Société I P B
Représentée par Monsieur Patrick BELLAICHE